

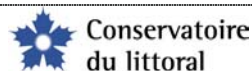
## Démarche de concertation pour l'élaboration d'un projet partagé de gestion et de mise en valeur des Agriate

Compte rendu du deuxième comité de pilotage - 20 février 2007

Mairie de Saint Florent, Haute Corse

### Personnes présentes :

BASTIANI Jean Christophe – Gérant de *In Terra Corsa* – Accompagnateur de randonnées  
BELLINI Charles – Agriculteur, propriétaire foncier à Saleccia – Maire de Vallecalle  
BENEDETTI Pierre – ONCFS - Moltifau  
BOULMER Max – Ingénieur conseil – Consultant pour l'aménagement de la randonnée équestre  
BRAL Victoire – Adjointe au maire de San Gavinu di Tenda  
CADOT Hervé – Direction départementale de la Jeunesse et des Sports  
CASANOVA Dominique – Garde des Agriate - Département de la Haute Corse  
CASTELLOTTI Jean-François – Adjoint au Maire de St Florent  
CLEMENTI Marie Antoinette – Maire de Santu Petru di Tenda  
COSTA Pierre Jean – Directeur de la SARL *Cors'Escapades* - Lama  
DOLFI Pierre – Haute Corse Développement  
DOMARCHI Sébastien – *St Flo Quad* - St Florent  
FIGARELLA Mauricette - DIREN  
FREYDET Alain – Paysagiste Conseil du Conservatoire du littoral  
GRILLET Jean Philippe- Délégué régional du Conservatoire du Littoral  
GUYOT Isabelle – Conservatoire du Littoral - Chargée de mission  
HAVET Pierre - DDAF de Haute Corse  
LAURENT Natalie – Adjointe au maire de Santu Petru di Tenda  
LECCIA Jean Pierre – Président de la Communauté de communes du Nebbiu – Maire d'Oletta  
MANCINI Pierre Marie – Conseiller Général de Belgodere – Président de la Communauté de communes des I  
Cinque Pieve  
MARI Serge – Agence du Tourisme de la Corse  
MARIANI Jean Paul – Délégué régional adjoint de l'Office Nat. de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS)  
MARTINETTI Anne - Conservatoire du Littoral - Chargée de mission  
MERIA Guy – Historien - Président de l'Association *Mémoire de St Florent et de son territoire*  
MICHEL Charlotte – Ingénieur Conseil – Coordinatrice de la Concertation  
MISTRALI Paul – Propriétaire du Camping *U Paradisu* (Saleccia)  
MOLINELLI Hjjara – représentante du Collectif pour la Loi Littoral, d' *U Levante* et de l'Ass. *L'Erbaghju*  
MURACCIOLE Michel – Délégué adjoint du Conservatoire du Littoral  
NOVELLI Patricia – Agent de développement à la Communauté de communes d'i cinque Pieve di Balagna  
OLMETA Antoine et Dominique – Eleveurs et propriétaires fonciers à Saleccia  
OLMETA Claudy – Conseiller Général de la Conca d'Oru - Maire de Saint Florent  
ORLANDI François - Conseiller Général - Délégué à l'environnement, aux espaces protégés, à la Réserve Naturelle de  
l'Etang de Biguglia et au Conservatoire du Littoral  
PIETRERA Pascal – Eleveur à Saleccia – Santu Petru di Tenda  
PINELLI Charles – Association *Les Amis des Agriate*  
QUERCI Fabien – Société de chasse *La Caille* – Santu Petru di Tenda  
QUERCI Laurent – Garde des Agriate - Département de la Haute Corse  
RAFFALLI Joël – Directeur de la Jeunesse et des Sports de la Haute Corse  
SALOTTI Jean Marc – Directeur de l'Office du Tourisme de Saint Florent  
SANTUCCI Christophe – Département de la Haute Corse - Chargé de mission pour la gestion du domaine du  
Conservatoire du littoral  
SAVIGNONI Serge – SDIS de Haute Corse  
TASSO Dominique – Directeur Adjoint de l'Environnement (DIREN)  
VADELLA Martin - Association *A Muntagnera*  
VESCOVALI François – Président du Comité régional du tourisme équestre – centre équestre *Arbo Valley*,  
Monticello  
ZERLINI Gilles – Ass. *Le Poulpe* - Consultant et chargé d'enquête pour le littoral et la mer



Conservatoire  
du littoral

Conservatoire du littoral  
3, rue Luce  
de Casabianca  
20200 Bastia

Conseil Général de la Haute-Corse  
Gestion du domaine  
du Conservatoire du littoral  
Rond Point du Général Leclerc  
20405 Bastia Cedex



CONSEIL GENERAL  
www.haute-corse.fr

# Agriate

Qu'en pensez-vous ?

## **Personnes excusées :**

ANZIANI Carole – Agent pastoraliste de l'Office de l'Environnement de la Corse  
BEUNEUX Grégory – Groupe Chiroptères Corse  
BLUA Frédéric – Administrateur des Affaires Maritimes  
CASTA Jean Michel – SIVOM de la Marana - Directeur du Syndicat Mixte Agriate jusqu'en 1997  
Chambre d'Agriculture de Haute Corse – Service Utilité Economie et Territoire (SUET)  
DEMARCO Jean Louis – Maire de Palasca  
FRISONI Guy François – Directeur du Parc Marin des Bouches de Bonifacio (Office de l'Environnement de la Corse)  
IMBERT Frédéric – Président du Comité rég. de la Fédération française de randonnée pédestre  
LEANDRI Franck – DRAC - Archéologue responsable du programme de fouilles dans les Agriate  
MEI Jean François – Propriétaire du navire *Le Popeye*, navette maritime St Florent-Lotu  
RENUCCI AGOSTINI Delphine – Présidente de l'Association *L'Erbaghju*, Barbaggio  
RIOLACCI Philippe – Eleveur à Ostriconi – GAEC Monti Rossi, Pietralba  
SCOTTO Monika – Conseillère Territoriale  
ZUCCARELLI Henry - Conseiller Général - Président de la Commission Environnement

## **Objet de la réunion**

Validation du diagnostic et choix des ateliers de travail.

## **Déroulement de la réunion**

François Orlandi, conseiller général et président du comité de pilotage et Jean-Philippe Grillet, délégué pour la Corse du Conservatoire du littoral, ont rappelé les objectifs de la démarche et son déroulement. Puis Charlotte Michel, coordinatrice, a présenté le diagnostic à l'appui de cartes proposées par Alain Freytet. Une discussion s'est engagée entre les participants, conclue par une synthèse des échanges. Charlotte Michel a ensuite présenté une proposition des thèmes de travail avec un calendrier. La réunion s'est terminée par un mot du président.

## **Synthèse de la discussion du diagnostic**

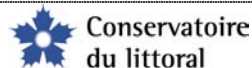
Rappel de l'objet du diagnostic : c'est une base de travail pour engager et approfondir une réflexion collective. Il constitue une synthèse globale de documents et avis ; des précisions peuvent y être apportées.

Les personnes qui se sont exprimées au cours de la discussion sont les suivantes :

Chjara Molinelli (U Levante et collectif loi Littoral), Marie Antoinette Clementi (maire de Santu Petru), Pierre Jean Costa (Corse Escapades), Joël Raffalli (directeur départemental Jeunesse et Sports), Pierre Havet (DDAF), Antoine Olmeta (éleveur).

Les points suivants ont été évoqués :

- **Patrimoine naturel** : des infractions préjudiciables ont été signalées (cueillette de flore et prélèvement d'espèces marines rares, corps-morts illégaux...), ainsi que le besoin de protéger les zones humides. Des pollutions pyrotechniques liées à l'armée ont été observées en dehors du champ de tir de Casta, notamment au hameau de Chiosu.
- **Pratiques de loisirs** : il a été proposé de bien différencier les activités de loisirs motorisées sportives, pratiques peu adaptées aux Agriate et dont on ne peut plus ignorer la présence (engins homologables et attente sociale manifeste) et les pratiques de randonnée où l'engin n'est qu'un support de déplacement.



Conservatoire  
du littoral

Conservatoire du littoral  
3, rue Luce  
de Casabianca  
20200 Bastia

Conseil Général de la Haute-Corse  
Gestion du domaine  
du Conservatoire du littoral  
Rond Point du Général Leclerc  
20405 Bastia Cedex



# Agriate

Qu'en pensez-vous ?

De même, il importe de différencier la bordure littorale, fragile, à protéger en priorité, de l'intérieur des terres, zone plus adaptée au développement d'activités économiques.

Pour les ateliers et la suite de la démarche, des précisions pourraient être utiles voire nécessaires sur deux points : un état des moyens juridiques disponibles pour protéger le territoire (outils réglementaires, suivi du contentieux sur la circulaire « Ollin », responsabilité des maires et pouvoir de police), et une cartographie plus fine des usages.

La nécessité d'une organisation des pratiques de loisirs et la volonté des professionnels présents lors de la réunion à s'engager dans cette organisation ont été rappelées.

- Concernant **l'agriculture**, le Conservatoire a informé que les démarches de conventionnement avec les éleveurs étaient en cours.
- **Accès** : des documents cartographiques seront nécessaires pour accompagner la réflexion et pour bien localiser les propriétés des communes, du Conservatoire, les pistes et la présence d'eau. La question a été posée de voir comment la réglementation aiderait à résoudre la gestion des flux.
- **Sécurité** : une culture du risque devrait être mieux prise en compte par tous les usagers des Agriate.
- **Accueil du public** : l'historique de l'« aire de pique-nique » sous l'Acciolu a été rappelée et son utilité soulignée. La nécessité d'avoir une réglementation claire et lisible et de sensibiliser les usagers au respect à apporter au territoire a été de nouveau mentionnée.
- **Animation du projet** : des communes ont souligné qu'elles ne s'étaient pas senties suffisamment consultées durant les années précédentes pour s'engager plus activement dans les projets. Il a aussi été proposé de bien inscrire le futur des Agriate dans une démarche de gestion intégrée des zones côtières comme les orientations européennes l'encouragent (GIZC).

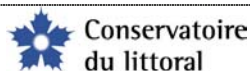
## Thèmes de travail approuvés et calendrier retenu

Sept thèmes de travail ont été retenus pour organiser les ateliers. Plusieurs lieux ont été proposés pour accueillir ces derniers ; certains seront précisés ultérieurement. Les dates suivantes ont été validées :

	Ateliers	Dates	Horaires	Lieux
1	Patrimoine naturel et culturel	<b>4 avril</b>	9h-17h *	Mairie d'Oletta
2	Pratiques de loisirs	<b>5 avril</b>	14h-18h	Mairie de Palasca
3	Pratiques agricoles, dont élevage	<b>11 avril</b>	9h-15h *	Mairie de Vallecalle
4	Chasse et gestion de la faune sauvage	<b>12 avril</b>	9h-15h *	Castà : bar-restaurant Le Santu Petru
5	Accès maritimes et réseaux de pistes	<b>15 mai</b>	seront précisés ultérieurement	
6	Sécurité et réglementation	<b>14 mai</b>		
7	Accueil, animation et sensibilisation	<b>16 mai</b>		

\* repas pris sur place.

Toutes les informations supplémentaires (dates, horaires et lieux) seront disponibles sur le site Internet, très prochainement opérationnel.



Conservatoire  
du littoral

Conservatoire du littoral  
3, rue Luce  
de Casabianca  
20200 Bastia

Conseil Général de la Haute-Corse  
Gestion du domaine  
du Conservatoire du littoral  
Rond Point du Général Leclerc  
20405 Bastia Cedex



CONSEIL GENERAL  
www.haute-corse.fr

# Agriate

Qu'en pensez-vous ?

Chaque atelier commencera par une présentation du diagnostic sur le thème concerné : les experts ayant travaillé sur ces thèmes feront cette présentation. L'atelier sera par ailleurs animé par un modérateur. Un témoin extérieur au territoire Agriate sera éventuellement invité à participer pour apporter un regard neutre mais avisé sur le thème.

**Les ateliers sont ouverts à tous. Cependant, pour leur organisation, il est demandé aux personnes voulant y participer de s'inscrire :**

- soit par mail à l'adresse : [agriateconcertation@yahoo.fr](mailto:agriateconcertation@yahoo.fr), en mentionnant le nom de l'atelier (ou des ateliers) et en indiquant leurs coordonnées,
- soit par téléphone : Conservatoire du littoral au 04 95 32 38 14 ou 06 78 43 27 87 (Isabelle Guyot).

**Erratum :**

Dans la lettre n°2 de la concertation Agriate, paragraphe « mauvaise piste », nous avons omis de mentionner l'intervention efficace des agents de l'ONCFS.



Conservatoire  
du littoral

Conservatoire du littoral  
3, rue Luce  
de Casabianca  
20200 Bastia

Conseil Général de la Haute-Corse  
Gestion du domaine  
du Conservatoire du littoral  
Rond Point du Général Leclerc  
20405 Bastia Cedex

